

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE PORTNEUF
MUNICIPALITÉ DE SAINT-LÉONARD-DE-PORTNEUF
LE 5 FÉVRIER 2024

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue à 19 h au lieu ordinaire des sessions.

Sont présents les membres du conseil suivants :

M. Archill Gladu	Maire
M. Raphaël Benoît	Conseiller siège # 1
M. Cédric Champagne	Conseiller siège # 2
M. Mathieu Fecteau	Conseiller siège # 3
M. Jean-René Côté	Conseiller siège # 4
Mme Edith Cooke	Conseillère siège # 5
Mme Marie-Ève Moisan	Conseillère siège # 6

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Archill Gladu.

Est également présent :

M. Serge Allaire	Directeur général et greffier-trésorier
------------------	---

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h. Le maire, M. Archill Gladu, souhaite la bienvenue à tous et mentionne que la séance sera enregistrée. Des précisions sont données sur les périodes de questions.

15-05-02-24

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter l'ordre du jour tout en laissant le varia ouvert.

- 1- **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
 - 1.1 Adoption de l'ordre du jour
 - 1.2 Adoption du procès-verbal du 15 janvier 2024
- 2- **SUIVI DES DOSSIERS ET DES DÉCISIONS**
- 3- **PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 4- **ADMINISTRATION**
 - 4.1 Présentation des comptes payés, des comptes à payer et des chèques
 - 4.2 Crédit de taxes à la rénovation domiciliaire
 - 4.3 Protocole d'entente – Transport régional de Portneuf
 - 4.4 M. Mathieu Morasse – Soumission pour le déneigement
 - 4.5 CAPSA – Invitation à participer aux comités locaux de concertation
 - 4.6 Demande de publicité dans le feuillet paroissial
- 5- **URBANISME ET ENVIRONNEMENT**
 - 5.1 Rapport écrit de l'inspectrice en urbanisme et en environnement
 - 5.2 Offre de service – PG Solutions
 - 5.3 Achat d'un Ipad
- 6- **VOIRIE – TRANSPORT – TRAVAUX PUBLICS – HYGIÈNE DU MILIEU**
 - 6.1 Rapport écrit de l'inspecteur des travaux publics
 - 6.2 Résolution pour l'entretien de deux pompes aux égouts
 - 6.3 Résolution à M. Marc Plamondon de Cima+ pour des travaux à l'heure sur les ponceaux du rang Saint-Jean-Baptiste
 - 6.4 Résolution pour l'achat d'un ponceau pour les travaux dans le rang Saint-Jean-Baptiste
 - 6.5 Résolution à Pax Excavation pour des travaux à l'heure sur les ponceaux du rang Saint-Jean-Baptiste

- 6.6 Résolution pour l'achat et l'installation d'un extracteur d'air et d'un détecteur de diesel au garage
- 6.7 Résolution à Pax Excavation pour excaver sur la rue Pettigrew en lien avec une fuite d'eau à la cabane à PoPol

- 7- **LOISIRS – SPORTS – CULTURE – FAMILLE – VIE COMMUNAUTAIRE**
 - 7.1 Rapport écrit de l'agent de développement communautaire et responsable du service des loisirs par intérim
 - 7.2 Soumission pour le gazon synthétique – Surface multisport
 - 7.3 Fête de l'indépendance du Mexique et du Guatemala

- 8- **SÉCURITÉ PUBLIQUE**
 - 8.1 Rapport annuel – An-6 - 2023

- 9- **RAPPORTS DES COMITÉS**

- 10- **BORDEREAU DE CORRESPONDANCE**
 - 10.1 Les prix du patrimoine

- 11- **PÉRIODE DE QUESTIONS**

- 12- **VARIA**

- 13- **LEVÉE DE LA SÉANCE**

16-05-02-24

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 15 JANVIER 2024

Il est résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter le procès-verbal du 15 janvier 2024.

SUIVI DES DOSSIERS ET DES DÉCISIONS

PÉRIODE DE QUESTIONS

Plusieurs citoyens ont fait part de mécontentements en relation avec les différentes taxes, tout particulièrement celle concernant l'aqueduc. Une discussion s'en est suivie.

ADMINISTRATION

17-05-02-24

PRÉSENTATION DES COMPTES PAYÉS, DES COMPTES À PAYER ET DES CHÈQUES

Il est résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter la présentation des comptes payés au montant de 135 493.91 \$ de payer les comptes à payer au montant de 125 534 \$ et d'annexer le tout au présent procès-verbal.

18-05-02-24

CRÉDIT DE TAXES À LA RÉNOVATION DOMICILIAIRE

CONSIDÉRANT QU'il existe un programme de revitalisation (règlement # 440-16);

CONSIDÉRANT QU'un certain nombre de citoyen se sont prévalus de ce programme dont les numéros matricule sont les suivants : 9695-92-7472, 9894-52-7519, 9397-65-4410, 9497-04-0826, 9695-98-3162; 9795-37-0427; 9894-52-7519, 9795-37-0427, 9695-98-3162, 9497-04-0826 et 9397-65-4410, 9695-92-7472;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité des membres présents :

- DE DÉFRAYER la dépense à même le poste budgétaire 02-63900-980.

mati

19-05-02-24

PROTOCOLE D'ENTENTE – TRANSPORT RÉGIONAL DE PORTNEUF

La conseillère, Mme Edith Cooke, se retire le temps de délibérer sur ce point dû à un possible conflit d'intérêt.

CONSIDÉRANT QU'une demande a été formulée par une citoyenne pour des besoins de transport adapté;

CONSIDÉRANT QU'après une évaluation par les membres du conseil de la problématique du transport adapté dans la municipalité,

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire adhérer au protocole d'entente ayant pour objet le service de transport adapté sur le territoire de la MRC;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité des membres présents :

- D'ADHÉRER au protocole d'entente ayant pour objet le service de transport adapté sur le territoire de la MRC de Portneuf.

20-05-02-24

M. MATHIEU MORASSE – SOUMISSION POUR LE DÉNEIGEMENT

CONSIDÉRANT QUE le déneigement d'une portion du chemin partagée entre la municipalité, le Centre Vacances Lac Simon et les résidents du chemin Berthiaume ainsi que le déneigement des conteneurs situés au lac Oasis Nord effectué par Monsieur Mathieu Morasse;

CONSIDÉRANT QU'une nouvelle soumission a été proposée pour l'année 2024 au montant de 296 \$ avant taxes;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité des membres présents :

- DE PAYER la dépense reliée aux conteneurs à même le poste budgétaire 02-45110-443;
- DE PAYER la dépense reliée au chemin à même le poste budgétaire 02-33000-443.

21-05-02-24

CAPSA – INVITATION À PARTICIPER AUX COMITÉS LOCAUX DE CONCERTATION

CONSIDÉRANT QU'une invitation à participer aux comités locaux de concertation a été reçue;

CONSIDÉRANT QU'un membre doit être nommé pour représenter la municipalité de Saint-Léonard-de-Portneuf;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité des membres présents :

- DE NOMMER Monsieur Cédric Champagne afin de représenter la municipalité aux comités locaux de concertation.

22-05-02-24

DEMANDE DE PUBLICITÉ DANS LE FEUILLET PAROISSIAL

CONSIDÉRANT la demande de la Fabrique de St-Raymond afin que la municipalité continue à participer au feuillet paroissial;

CONSIDÉRANT QUE la dépense est de 60 \$ comme premier versement, avant taxes;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité des membres présents :

- DE CONTINUER le partenariat avec le feuillet paroissial de la Fabrique de la paroisse de Saint-Raymond-du-Nord;
- DE PAYER la dépense à même le poste budgétaire # 02-13000-341.

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

RAPPORT ÉCRIT DE L'INSPECTRICE EN URBANISME ET EN ENVIRONNEMENT

Le rapport écrit de Mme Sabrina Trudel, inspectrice en urbanisme et en environnement est déposé séance tenante.

23-05-02-24

OFFRE DE SERVICE – PG SOLUTIONS

CONSIDÉRANT LA nécessité d'une licence afin de permettre l'utilisation d'un logiciel pour l'inspecteur dans le cadre des services d'urbanisme offerts par la Ville de Saint-Raymond;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité des membres présents :

- D'AUTORISER la dépense au montant de 2 898 \$ avant taxes;
- DE PAYER la dépense à même le poste budgétaire 02-61000-414.

24-05-02-24

ACHAT D'UN IPAD

CONSIDÉRANT LA nécessité d'achat d'un Ipad afin de permettre les inspections qui seront effectuées par l'inspecteur dans le cadre des services d'urbanisme offerts par la Ville de Saint-Raymond;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité des membres présents :

- D'AUTORISER la dépense au montant de 1 007 \$ avant taxes;
- DE PAYER la dépense à même le poste budgétaire 03-31000-023.

VOIRIE – TRANSPORT – TRAVAUX PUBLICS – HYGIÈNE DU MILIEU

RAPPORT ÉCRIT DE L'INSPECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS

Le rapport écrit de l'inspecteur des travaux publics est déposé et sera joint au présent procès-verbal.

Travaux importants pour la fuite d'eau à la cabane à Popol. L'équipe a fourni une assistance aux employés de CIMOTA.

25-05-02-24

RÉSOLUTION POUR L'ENTRETIEN DE DEUX POMPES AUX ÉGOUTS

CONSIDÉRANT QU'à chaque année une vérification doit être faite avec XYLEM des deux pompes aux égouts pour l'entretien préventif annuel;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité des membres présents :

- D'AUTORISER la dépense d'entretien au montant de 1 375 \$ avant taxes;
- DE PAYER la dépense à même le poste budgétaire 02-41500-411.

26-05-02-24

RÉSOLUTION À M. MARC PLAMONDON DE CIMA+ POUR DES TRAVAUX À L'HEURE SUR LES PONCEAUX DU RANG SAINT-JEAN-BAPTISTE

CONSIDÉRANT QUE le ponceau du ruisseau Vert a été déplacé en partie par les pluies de décembre;

CONSIDÉRANT QUE le ponceau est d'une dimension de grande envergure et qu'une évaluation en ingénierie est nécessaire;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité des membres présents :

- DE MANDATER M. Marc Plamondon, Ingénieur CIMA+, pour effectuer les recommandations et les suivis nécessaires à la réalisation du projet à un taux horaire de 180 \$;
- DE PAYER la dépense à même le poste budgétaire 02-32020-411.

27-05-02-24

RÉSOLUTION POUR L'ACHAT D'UN PONCEAU POUR LES TRAVAUX DANS LE RANG SAINT-JEAN-BAPTISTE

CONSIDÉRANT QUE le ponceau du ruisseau Vert a été déplacé en partie par les pluies de décembre;

CONSIDÉRANT QUE dans le but de faire des économies, l'achat d'un ponceau sera effectué par la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité des membres présents :

- D'AUTORISER l'achat du ponceau au montant de 34 200 \$ avant taxes;
- DE PAYER la dépense à même le poste budgétaire 02-32070-521.

28-05-02-24

RÉSOLUTION À PAX EXCAVATION POUR DES TRAVAUX À L'HEURE SUR LES PONCEAUX DU RANG SAINT-JEAN-BAPTISTE

CONSIDÉRANT QUE le ponceau du ruisseau Vert a été déplacé en partie par les pluies de décembre;

CONSIDÉRANT QUE dans le but de faire des économies, les travaux d'enlèvement de sable et du ponceau ainsi que le remblaiement du ponceau seront effectués par Pax Excavation à l'heure;

CONSIDÉRANT QUE la majorité des coûts seront défrayés par une aide financière venant du Ministère de la Sécurité publique;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité des membres présents :

- D'AUTORISER les travaux à l'heure par Pax Excavation;
- DE PAYER la dépense à même le poste budgétaire 02-32020-521.

29-05-02-24

RÉSOLUTION POUR L'ACHAT ET L'INSTALLATION D'UN EXTRACTEUR D'AIR ET D'UN DÉTECTEUR DE DIESEL AU GARAGE

CONSIDÉRANT QUE le Programme Santé du Centre intégré universitaire de santé et de service sociaux de la Capitale Nationale exigeait l'installation d'un extracteur d'air et d'un détecteur de diesel depuis longtemps;

CONSIDÉRANT QUE l'inspecteur des travaux public a reçu deux soumissions pour le percement du mur de bloc et l'installation des équipements et recommande la firme Brindamour;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité des membres présents :

- D'AUTORISER la dépense au montant 5 978 \$ avant taxes;
- DE PAYER la dépense à même le poste budgétaire 02-32010-641.

30-05-02-24

RÉSOLUTION À PAX EXCAVATION POUR EXCAVER SUR LA RUE PETTIGREW EN LIEN AVEC UNE FUITE D'EAU À LA CABANE À POPOL

CONSIDÉRANT QUE la valve principale de style papillon de la cabane à Popol fuit et demeure ouverte et que des essais de fermeture dans la rue n'ont pas été un succès;

CONSIDÉRANT QU'une excavation est nécessaire afin d'investiguer l'état de la valve dans le sol;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité des membres présents :

- D'AUTORISER les travaux à l'heure par Pax Excavation;
- DE PAYER la dépense à même le poste budgétaire 02-41300-521.

LOISIRS – SPORTS – CULTURE – FAMILLE – VIE COMMUNAUTAIRE

RAPPORT ÉCRIT DE L'AGENT DU DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE EN MILIEU MUNICIPAL PAR INTÉRIM

Le rapport écrit de M. Ludovic Pageau, agent de développement communautaire en milieu municipal par intérim, est déposé séance tenante et joint au présent procès-verbal.

- Location de ski de fond, présent le vendredi et dimanche pour le retour. Bel attrait et bon achalandage.
- Subvention auprès d'Hydro-Québec pour les lumières du préau.
- Programmation hivernale.
- Rencontre avec le comité Festif pour le concours photos.
- Rencontre avec l'Association Sportive pour le préau (projet/besoins/subvention).

31-05-02-24

SOUMISSION POUR LE GAZON SYNTHÉTIQUE – SURFACE MULTISPORT

CONSIDÉRANT la soumission reçue de PC Court Company Limited du 18 janvier 2024 pour la surface multisports au montant de 52 596 \$ avant taxes;

CONSIDÉRANT QUE le conseil après étude des différents scénarios décide d'aller de l'avant avec la surface de gazon synthétique;

CONSIDÉRANT QUE ce projet est subventionné pour un montant maximal de 76 725 \$ par le Fonds canadien de revitalisation des communautés;

CONSIDÉRANT QU'une somme de 69 052 \$ a déjà été reçue et qu'il reste un montant de 7 673 \$ à recevoir;

CONSIDÉRANT QUE le Fonds canadien de revitalisation des communautés accepte que la municipalité puisse continuer le projet avec l'entreprise PC Court Company Limited;

CONSIDÉRANT QUE la dépense est au budget;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé à l'unanimité des membres présents :

- D'OCTROYER le contrat à PC Court Company Limited au coût de 52 596 \$ avant taxes pour l'installation d'une surface de gazon synthétique;
- DE PAYER la dépense à même le poste budgétaire 03-31000-005.

32-05-02-24

FÊTE DE L'INDÉPENDANCE DU MEXIQUE ET DU GUATEMALA

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a été approché par Accès Travail Portneuf qui organise une fête pour les nouveaux arrivants hispanophones le 15 septembre 2024;

CONSIDÉRANT QU'en 2023 une fête a été organisée à Portneuf pour célébrer l'indépendance du Mexique et du Guatemala et avait attiré 400 participants;

CONSIDÉRANT QU'Accès Travail Portneuf est à la recherche d'un nouvel endroit et prendrait en charge toute l'organisation de l'évènement;

CONSIDÉRANT QU'Accès Travail Portneuf demande l'utilisation du Préau, de tables, de l'électricité et de accès à des toilettes;

CONSIDÉRANT QUE cette fête pourrait être un apport pour la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité des membres présents :

- QUE la municipalité autorise la réalisation de cette activité sur son territoire.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

RAPPORT DU SERVICE INCENDIE DE ST-RAYMOND

33-05-02-24

RAPPORT ANNUEL – AN-6 - 2023

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Portneuf a débuté l'entrée en vigueur de son schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie le 16 juillet 2018;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie, le rapport annuel d'activité doit être produit et adopté par toute autorité locale ou régionale et toute régie intermunicipale chargée de l'application de mesures prévues à un schéma de couverture de risques;

CONSIDÉRANT QUE les rapports annuels produits et adoptés par les 18 municipalités locales de la MRC de Portneuf doivent être expédiés au ministère de la sécurité publique, par le biais de la MRC, et ce, au plus tard le 31 mars 2023;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a pris connaissance du rapport annuel d'activité en sécurité incendie réalisé sur le territoire municipal, et l'adopte tel que déposé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé à l'unanimité des membres présents :

- QUE le conseil municipal de Saint-Léonard-de-Portneuf adopte le rapport annuel d'activité en sécurité incendie sur son territoire municipal pour l'an 6 (2023), et qu'une copie de celui-ci soit acheminée à la MRC de Portneuf, accompagnée d'une copie de la présente résolution.

RAPPORTS DES COMITÉS

Comité loisirs et familles

- Assemblée consultative pour l'église le 6 février de 19h à 21h au sous-sol de l'église.
- Souper spaghetti du 125^e le 17 février au sous-sol de l'église bonifié avec un spectacle de magie

Comité urbanisme et environnement

- RRGMRP ont fait l'acquisition d'une station d'eau potable qui peut être empruntée par les municipalités pour les événements ou autres.
- RRGMRP nouveau projet de recouvrement journalier des cellules des matières résiduelles qui permettra d'étirer celles-ci avec un produit de pulvérisation.
- RRGMRP redistribution des redevances à la régie de 800 000 \$ pour l'élimination des matières organiques, un bon ratio de compost de tri, prévision de 1 000 000 \$ pour l'année 2025.

BORDEREAU DE CORRESPONDANCE

Aucune information particulière.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Discussion sur différents sujets :

Protection des pompes aux égouts, tarification des compteurs d'eau, station de pompage, échancier de la reconstruction du ponceau Rang St-Jacques.

VARIA

34-05-02-24

LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les sujets étant épuisés, il est proposé par Monsieur Raphaël Benoît et résolu unanimement de lever l'assemblée à 20 h 48.

Monsieur Archill Gladu
Maire

Monsieur Serge Allaire
Directeur général et greffier-trésorier

Je, Archill Gladu, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.